

PROCES VERBAL

DU CONSEIL DE GESTION

DU 10 JUIN 2014

Etaient présents :

Catherine ARAUJO BONJEAN, Jean-François BRUN, Jean-Louis COMBES, Vianney DEQUIEDT, Bertrand LAPORTE, Patrick PLANE, Marie-Hélène SALAT, Anne VIALLEFONT.

A titre consultatif :

Véronique BERTIN-ENCELOT, Jennifer BETTE, Florent BRESSON, Samuel GUERINEAU.

Etaient excusés :

Claudine BELOT, Martine BOUCHUT, Quentin ETIENNE, Jérôme GUICHARD, Sylvaine LEMPEREUR, Julia PEDEFER, Mary-Françoise RENARD, Laurence ROQUETANIERE.

Etaient absents :

Marie-Michelle BAYLE, Coralie DURAND, Gaëtan ORY, Clara PAILLEUX.

Le Conseil de Gestion débute à 16h35 sous la présidence de Monsieur le Doyen de l'École d'Économie, Jean-Louis COMBES.

1/ Approbation du procès-verbal du Conseil de Gestion du 07 avril 2014.

Le procès-verbal du Conseil de Gestion du 07 avril 2014 a été adopté à l'unanimité.

2/ Habilitations DU : DUPEG / DUPEG FR

DUPEG / DUPEG FR

M. BRESSON fait l'historique du DU par rapport au DU IEEG, mis en place avec la participation de M. LAVEST (IUT). Dans ce cadre, les locaux de l'IUT pourront être utilisés, tout comme ceux du Pôle Tertiaire.

Quelques ajustements au niveau de la maquette ont été effectués (introduction d'une initiation au droit), de même qu'un réajustement tarifaire à l'aide de l'outil de tarification de l'Université (cf tarifs en annexe). Aussi, un changement stratégique a été opéré par rapport au CAVILAM : les cours de français seront dispensés par des professeurs de l'UBP.

Un effectif minimum de 13 étudiants est requis. De même, en français, le niveau B1 (intermédiaire) déterminé par le cadre européen commun de référence pour les langues sera exigé.

Le montant des frais de formation s'élève à 2400€ (FI).

DU STATS 1 & 2

Il s'agit de DU uniquement en FC. Ils ont déjà été habilités et proposés lors d'un précédent Conseil.

Mme VIALLEFONT trouve que ces DU sont trop calqués sur les cours et pas assez sur les besoins des entreprises. Il serait utile de réfléchir sur ce thème. Aussi, M. DEQUIEDT souligne l'importance de ne pas trahir l'esprit de l'EE dont la spécialité est l'Economie du Développement.

M. DEQUIEDT demande si ces recettes bénéficieraient automatiquement à l'EE ? La réponse est positive.

Enfin, il est précisé que ces DU sont diplômants.

Le tarif est de 1100€ chacun pour un volume horaire de 27 heures.

DEGREE IN ECONOMICS AND MANAGEMENT

Le niveau Licence est requis pour intégrer cette formation.

Deux objectifs :

- Améliorer les compétences en anglais des étudiants visant une carrière internationale
- Il s'agit d'un diplôme intermédiaire pour ceux non admis en Master.

Le montant des frais de formation s'élève à 2000€.

3/ Tarifs Forco et DU (cf annexe)

Par rapport à l'an dernier, le DUPEG et la FC ont légèrement augmenté, le tarif du Magistère est inchangé.

M. COMBES indique qu'il est important de réfléchir à la façon d'utiliser ces ressources en précisant que celles issues de la FC permettent une utilisation plus vaste comparée aux ressources de la taxe d'apprentissage. Il souhaite développer les formations continues courtes.

Les tarifs FC et DU sont votés à l'unanimité.

4/ Licence DEG Economie : Calendrier, règlement et maquette

REGLEMENT

Quelques incohérences entre les différentes mentions ont entraîné des modifications mineures.

Mme VIALLEFONT souligne le problème des stages qui peuvent s'étaler « de 4 à 8 semaines ». Elle demande s'il serait possible de les amener jusqu'à 10 semaines. En effet, jusqu'à 8 semaines, les stages ne sont pas rémunérés et c'est le cas au-delà. Il est donc convenu d'inscrire « durée minimum de 4 semaines + *date butoir* ».

Le règlement est adopté à l'unanimité, sous réserve des modifications.

MAQUETTE

Seulement quelques petites modifications notamment une harmonisation majeures/mineures.

Un impératif : ne pas dépasser 35 étudiants par groupe en L1 et L2. En effet, la contrainte heures supplémentaires/heures complémentaires risque de s'imposer.

M. DEQUIEDT souligne le fait que l'organisation des examens de Licence est très compliquée (plusieurs sujets, plusieurs promos, etc...).

Mme VIALLEFONT aimerait que le code des cours soit connu pour les étudiants Erasmus.

La maquette est votée à l'unanimité.

CALENDRIER

Il a déjà été présenté au précédent Conseil et voté au CEVU.

Rappel des contraintes : le calendrier est élaboré en commun avec les trois écoles et il existe un important problème de salles.

Mme VIALLEFONT souligne que ce calendrier est trop tardif pour les RI (problème de compatibilité avec les calendriers des partenaires de l'EE).

5/ Masters AEDI et Magistère : Règlement et maquettes

Cf annexes.

Le règlement des études de Master et Magistère est voté à l'unanimité.

6/ Responsables de formations 2014/2015

Cf annexe.

7/ Informations diverses

Il y a 21 ordinateurs dans la salle informatique et 11 dans la salle « libre accès ».

La séance est levée à 18h22.

Monsieur le Doyen de l'EE,


Jean-Louis COMBES